

- Dans les circonstances actuelles, le ministre de d'Emploi et de l'Immigration, a décidé de suspendre temporairement la procédure de renvoi au Liban des revendicateurs du statut de réfugié dont la demande a été rejetée, et ce, jusqu'à ce que la situation dans ce pays ait été tirée au clair.
- En outre, étant donné la détérioration de la situation au Liban, un agent d'Immigration a été envoyé à Chypre pour que nous puissions continuer de traiter sans interruption les demandes libanaises d'immigration, en dépit des événements en cours.
- Notre ambassade à Damas suit d'aussi près que possible l'évolution de la situation à Beyrouth. En fait, un membre du personnel recruté sur place était dans cette ville il y a 10 jours à peine.

Monsieur le Président, nous continuons au moyen de ces mesures et d'autres initiatives semblables de faire ce que nous pouvons pour venir en aide au Liban et à la population libanaise. Toutefois, ce qu'il faut au bout du compte, c'est trouver une solution politique.

Mais pour cela, il faut, en dernière analyse, que les libanais eux-mêmes et les autres parties directement intéressées, et tout particulièrement la Syrie, démontrent que leurs professions de soutien des principes d'unité nationale et d'indépendance ne se résument pas à de simples slogans; il faut aussi que se manifestent un engagement véritable envers la réconciliation nationale et une volonté de compromis qui puissent mener à l'élection d'un nouveau président acceptable pour toutes les communautés libanaises.

Comme première étape, le Canada demande à nouveau aux parties de s'entendre sur un cessez-le-feu immédiat et de le respecter.

Monsieur le Président, le gouvernement aimerait connaître les vues des autres députés de la chambre et des Canadiens sur cette situation tragique.